

Deuxième tunnel sous le Mont-Russelin et le Mont-Terri ...

La construction de l'A16 vient de se terminer. Les Jurassiennes et les Jurassiens se réjouissent de cet état de fait, comme cela a été dit à maintes reprises.

Une motion transformée en postulat, demandant au Gouvernement jurassien d'intervenir auprès des autorités fédérales pour une mise en circulation d'un 2^e « tube » sous les Mont-Russelin et Mont-Terri, a été acceptée récemment par la majorité du Parlement cantonal. Le texte de la motion faisait état qu'à certains moments de la journée, notamment en semaine, lesdits tunnels sont saturés. Certains automobilistes empruntent alors d'autres voies, ce qui rallonge le temps de déplacement.

Cette requête à la Confédération est de grande ampleur. Cela demande par conséquent une réflexion un peu plus étendue que de simplement ajouter des voies aux voies existantes, comme cela a été fait depuis l'introduction du déplacement en véhicules individuels, sans étudier d'autres options.

Il est évident qu'au XXI^e siècle il faut viser une diminution des GAS (gaz à effet de serre) et autres polluants comme les poussières fines. A cet effet, il faut mettre en place les conditions cadres nécessaires, notamment une plus grande accessibilité aux transports publics.

Récemment, les pays industrialisés ont connu un changement sans précédent : pour la première fois dans l'histoire, les trajets en voiture par tête ont touché un pic et commencent à décliner. Et les jeunes passent leur permis de plus en plus tard, dans le Jura également.

Forts de ce constat et en ajoutant un engouement toujours plus fort pour le vélo et bien sûr aussi pour le vélo à assistance électrique, nous voulons que d'autres options soient mises dans la balance. Il est admis que lorsqu'il existe des connexions cyclables rapides, des personnes peuvent couvrir facilement vingt à trente kilomètres pour se rendre au travail.

Par conséquent, nous demandons au Gouvernement

- d'anticiper les changements en termes de modes de déplacements et d'intervenir auprès des autorités fédérales en vue de lancer un projet pilote en RCJU pour ouvrir le deuxième tube sous les Mont-Russelin et Mont-Terri à la circulation cycliste et aux deux roues sans moteur à explosion, en parallèle à la demande de voies supplémentaires aux voitures.

Delémont, le 26 avril 2017

Groupe VERTS et CS-POP
Erica Hennequin

